

Paris, le 26 juin 2018.

**PROCIREP & ANGOA : 2017, UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE  
DE PERCEPTIONS ET DE REPARTITIONS DE DROITS**

Lors de leurs Assemblées Générales qui se sont tenues ce lundi 25 juin 2018 sous la présidence d'Alain SUSSFELD, les associés de la **PROCIREP** (société des producteurs de cinéma et de télévision en charge de la gestion des droits copie privée) et de **l'ANGOA** (société des producteurs en charge de la gestion des droits de retransmission de programmes TV par des opérateurs tiers) ont approuvé les rapports de transparence et l'ensemble des résolutions soumises au vote.

Ces Assemblées générales ont également procédé à la **désignation des membres des Conseils de Surveillance** et au **renouvellement des Commissions Exécutives** de la PROCIREP et de l'ANGOA (cf. ci-après), Alain SUSSFELD ayant été réélu à la présidence de ces sociétés pour un mandat de 3 ans.

**Les deux sociétés de gestion collective des producteurs de cinéma et de télévision auront en 2017 distribué un total consolidé de près de 78 M€, dont plus de 15 M€ attribués au titre des aides à la création**, et ce dans un contexte de maîtrise des frais de gestion pratiqués (5,7% des montants répartis – hors aides à la création – par la PROCIREP en 2017, et 5,5 % en moyenne pour l'ANGOA).

**La PROCIREP** a ainsi fait part d'un **niveau record de mise en répartition de droits copie privée, à 43 M€** (contre 34 M€ en 2016), dont 11 M€ au titre des aides à la création cinéma et télévision.

Le total des droits collectés a quant à lui une nouvelle fois été marqué par des régularisations très significatives intervenues en 2017 au titre d'années antérieures, pour plus de 15 M€ pour ce qui concerne la copie privée en France, et près de 3 M€ pour ce qui concerne les droits issus d'Allemagne. Hormis ces éléments exceptionnels qui expliquent un total de collectes de 55 M€ en 2017, **les perceptions courantes restent stables** et devraient revenir en deça de 32 M€ en 2018.

**L'ANGOA** a de son côté fait état d'un maintien des collectes de droits auprès des opérateurs du câble, du satellite & de l'ADSL en France (qui restent de l'ordre de 22 M€ par an), et d'une progression des perceptions issues des contrats conclus au titre de la retransmission de chaînes françaises en Afrique (4 M€ en année pleine) ainsi que des remontées de droits AGICOA hors de France au bénéfice des producteurs et ayants droit français (près de 10 M€ en 2017). Le total des perceptions réalisées par l'ANGOA en 2017 se monte ainsi à plus de 35 M€.

Les **répartitions de droits de retransmission ont quant à elles également atteint un nouveau record, à près de 35 M€** (dont plus de 4 M€ au titre des aides à la création), et les objectifs pour 2018 tablent sur un total de 36,6 M€ (dont 4,6 M€ au titre des aides à la création).

**Contact** : Idzard VAN DER PUYL – Tél.: 01.53.83.91.85/83 – Mèl : [ivdp@procirep.fr](mailto:ivdp@procirep.fr)

**PROCIREP & ANGOA** – 11bis, rue Jean Goujon – 75008 Paris – Web : [www.procirep.fr](http://www.procirep.fr)

- Les membres élus aux **Commissions Exécutives** PROCIREP & ANGOA pour l'exercice 2018-2021 (**nouveaux arrivants en gras**) :

Collège Cinéma (10 sièges à pourvoir) :

**Emmanuel BARRAUX (31 JUIN FILMS)**  
Alain BENGUIGUI (SOMBRERO FILMS)  
**Bénédicte COUVREUR (HOLD-UP FILMS)**  
Sébastien FECHNER (SOURCE FILMS)  
**Marc IRMER (DOLCE VITA FILMS)**  
Stéphane MARSIL (HUGO FILMS)  
Manuel MUNZ (LES FILMS MANUEL MUNZ)  
**Vincent ROGET (SAME PLAYER)**  
Mathias RUBIN (RECIFILMS)  
Alain TERZIAN (ALTER FILMS)

Collège Télévision (10 sièges à pourvoir) :

Morad AÏT-HABBOUCHE (LPBV)  
François BERTRAND (CAMERA LUCIDA)  
Christine CAMDESSUS (ALEGRIA)  
**Jacques CLEMENT (ACT4 PRODUCTIONS)**  
Arnaud DE MEZAMAT (ABACARIS FILMS)  
Sophie GOUPIL (LES POISSONS VOLANTS)  
**Luc MARTIN-GOUSSET (POINT DU JOUR)**  
**Pierre ROITFELD (ALIZES FILMS)**  
**Caroline ROUSSEL (ARTURO MIO)**  
**Ivan ROUVEURE (LES ARMATEURS)**

- Les membres élus aux **Conseils de Surveillance** de la PROCIREP et de l'ANGOA pour l'exercice 2018-2021 (tous nouveaux arrivants) :

Collège Cinéma (4 sièges à pourvoir):

Jean-Baptiste DUPONT (LA BOETIE FILMS)  
Nicolas MAUVERNAY (MIZAR FILMS)  
Xavier RIGAULT (2.4.7 FILMS)  
Gilles SACUTO (T.S. PRODUCTIONS)

Collège Télévision (4 sièges à pourvoir):

Simon ARNAL (HAUT ET COURT TV)  
Thibaut CHATEL (LABEL ANIM)  
Christian GERIN (17 JUIN MEDIA)  
Martin LAURENT (TEMPS NOIR)